

Chantier de l'axe 3 : Attirer de nouveaux investissements privés

1. Objectif global

Développer une stratégie de positionnement du secteur des sciences de la vie au niveau national et de promotion du secteur à l'international ayant pour objectif l'attraction d'investissements étrangers au Québec et favorisant l'implantation et le maintien de grandes entreprises d'envergure mondiale.

2. Objectifs spécifiques mis en place par la SQSV

- La prospection d'investissements privés;
- La promotion du secteur québécois des sciences de la vie.

3. Mesures phares mises en place

- Mise en place d'une cellule concertée de prospection d'investissements en sciences de la vie;
- Accueil d'acteurs clés de l'industrie pharmaceutique et des technologies médicales;
- Mise en place du Réseau de promotion du secteur des sciences de la vie;
- Promotion du secteur à des foires internationales telles que la conférence internationale de la Biotechnology Innovation Organization (BIO) et la conférence Medtech;
- Soutien pour des projets d'investissement d'envergure, dans le cadre du programme ESSOR.

4. Indicateurs généraux liés à cet axe

- D'ici 2022, attirer et soutenir des projets industriels privés d'une valeur de plus de 500 M\$;
- D'ici 2022, attirer au moins un projet majeur de biofabrication;
- D'ici 2022, réaliser cinq accueils d'acteurs clés par année qui ont mené à au moins dix projets de collaboration ou d'investissement.

5. Défis et pistes de travail

Ce groupe de travail aura pour mandat d'examiner les mesures en place en regard des objectifs spécifiques de l'axe et de l'évolution du secteur. Il devrait également identifier les opportunités issues du contexte actuel de pandémie et les impacts du CEPMB et de l'encadrement réglementaire. Ainsi, le comité pourrait formuler des propositions permettant l'ajout de nouvelles mesures, le retrait, la bonification ou la modulation des mesures existantes de façon à assurer le succès de cet axe pour l'industrie, le gouvernement, le milieu de recherche et le système de santé. Il est attendu que les propositions seront priorisées selon leur importance pour le secteur.

Ce chantier de travail devra, entre autres, permettre d'identifier les pistes de solutions visant à:

- accroître la capacité manufacturière locale;
- soutenir la production de produits critiques;
- mieux s'arrimer aux besoins du réseau de la santé et des services sociaux, notamment en produits critiques;
- optimiser la veille stratégique du secteur;
- accroître l'attraction d'investissement étranger notamment lié à la réorganisation des chaînes d'approvisionnement et autres occasions engendrées par la pandémie.
- assurer l'accès à un bassin de talents en lien avec les besoins et tendances de l'industrie manufacturière;
- soutenir la modernisation et numérisation de la chaîne logistique.

Le groupe de travail devra inclure une nouvelle thématique à cet axe soit celui de la main-d'œuvre et proposer des mesures visant à renforcer le bassin de main-d'œuvre au Québec.

6. Échéancier

Rencontres de travail (trois rencontres) : Avril à septembre 2021

Dépôt des recommandations : Septembre-Octobre 2021

